

# Crescendo PME

## FINORPA

### Présentation du dispositif

Crescendo PME permet aux entreprises implantées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, de moins de 50 salariés et réalisant moins de 10 000 000 € de chiffres d'affaires, de renforcer leurs fonds propres par un financement stable et sans dilution du capital des majoritaires.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier du dispositif Crescendo PME :

- les dirigeants qui ont un projet de développement ou de croissance externe,
- les repreneurs qui ont un projet d'acquisition d'une PME.

##### — Critères d'éligibilité

Crescendo PME s'adresse aux entreprises en développement et reprise-transmission.

L'intervention est conditionnée à l'octroi d'un prêt bancaire d'un montant au moins équivalent ou d'un apport en fonds propres des actionnaires.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'intervention en obligations convertibles est comprise entre 100 000 € et 400 000 €, possibilité de porter le montant à 750 000 € sur une deuxième opération.

La rémunération de Finorpa PP est basée sur un taux fixe, complétée d'une clause participative, qui est fonction de l'évolution du résultat d'exploitation de l'entreprise et perçue sur les dernières années de remboursement du prêt.

#### Pour quelle durée ?

La durée de l'emprunt obligataire est 6 à 8 ans

Le remboursement est de 3 ou 4 ans, ou à l'issue du remboursement des prêts bancaires, en cas de subordination (généralement dans les transmissions)

de PME).

## Quelles sont les modalités de versement ?

---

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Le financement de chaque projet est élaboré en collaboration avec les services de l'Etat et de la Région, les Collectivités Locales, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les banques et organismes financiers.

---

### Critères complémentaires

- Effectif de moins de 50 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 10 M€.
- Publics visés par le dispositif
  - > Dirigeant
  - > Repreneur

---

### Organisme

#### FINORPA

- **FINORPA**  
22 rue Basse  
59000 LILLE  
Téléphone : 03 20 14 85 43  
E-mail : [finorpa@finorpa.fr](mailto:finorpa@finorpa.fr)  
Web : [www.finorpa.fr](http://www.finorpa.fr)